



Commune
Evolène

À l'attention de la population et des
médias

Evolène, le 27 septembre 2026

Communiqué de presse — Votation communale relative au soutien à Télé-Evolène SA

La population d'Evolène accepte le soutien communal à Télé-Evolène

Les citoyennes et citoyens d'Evolène ont accepté le soutien communal à Télé-Evolène SA soumis à votation ce dimanche. Avec une participation de 78 %, le projet a recueilli 611 voix favorables (63%), contre 358 voix défavorables (37%). La Commune dispose ainsi d'un crédit d'engagement plafonné à 1,8 million de francs pour soutenir la société, selon les conditions présentées à la population.

Pour rappel, Télé-Evolène SA fait face à d'importantes difficultés financières et bénéficie d'un sursis concordataire provisoire jusqu'au 4 décembre 2026. Le soutien approuvé vise à lui donner les moyens de poursuivre l'exploitation de ses installations durant une période de transition, avec un horizon fixé à 2028. La suite de la procédure concordataire reste toutefois de la compétence du juge.

Le Conseil communal remercie la population pour sa forte participation lors de ce scrutin. « Les habitantes et habitants ont saisi l'occasion de s'informer sur l'état des lieux et de se prononcer sur un choix important pour l'avenir du tourisme dans notre destination. Nous prenons acte de leur décision et veillerons à appliquer le cadre et les conditions du soutien voté » déclare Virginie Gaspoz, présidente de la Commune d'Evolène.

« Ce oui est une étape décisive, mais il ne règle pas à lui seul les difficultés financières de Télé-Evolène », souligne la présidente. La société devra poursuivre son travail d'assainissement. Le crédit communal est en outre lié à des conditions, parmi lesquelles la collaboration de Télé-Evolène SA, des Remontées mécaniques d'Arolla SA et de Blanchalpe SA à l'élaboration d'un projet commun pour l'Espace Dent-Blanche.

« Cette décision n'est pas un aboutissement et lance au contraire le début d'un important travail de réflexion, de coordination et de décision au sein de l'Espace Dent-Blanche » ajoute la présidente. Les deux prochaines années constitueront une période de transition durant laquelle l'avenir du ski alpin et des infrastructures touristiques continuera d'être discuté. Un accompagnement professionnel pour l'Espace Dent-Blanche est prévu. Le Conseil communal informera la population des prochaines étapes de manière régulière par ses canaux d'information.

Contact presse : Présidente, Virginie Gaspoz, 079 429 91 77, virginie.gaspoz@admin-evolene.ch